

## **Etude dimension métropolitaine des Halles**

### **Séminaire de concertation sur les esquisses de propositions de services**

**Le 12 décembre 2009. Compte-rendu établi par Ville Ouverte.**

Les participants à la concertation sur la dimension métropolitaine des Halles se réunissent depuis le mois d'octobre dans le cadre de l'étude sur la programmation de services aux Halles. Ils ont été invités à participer à un séminaire de concertation d'une journée pour étudier les propositions de services formulées par Pro-développement et en débattre. 4 personnes ayant participé aux focus-groupes de l'étude BVA les ont rejoints à cette occasion.

Ville Ouverte a construit le déroulé de la journée ainsi que les méthodes de travail. Gwenaëlle d'Aboville anime les débats.

- Présentation des propositions en matière de services  
*Véronique Granger*  
10h45 – 12h
- Travail en sous-groupes : formulation d'avis des participants  
12h – 13h  
*DEJEUNER*
- Expression des avis devant le comité technique  
(Équipe d'étude, Mission Les Halles, RATP et cabinets d'élus)  
14h – 16h

Certains participants expriment le souhait de faire évoluer le déroulé. Ils ont lu attentivement les propositions de Pro-développement et regrettent de ne pas pouvoir exprimer d'entrée de jeu leurs remarques pour que Véronique Granger puisse en tenir compte dans sa présentation. Certains regrettent qu'on se disperse en sous-groupes immédiatement après avoir entendu la présentation.

D'autres participants souhaitent au contraire entendre Véronique Granger d'emblée. Gwenaëlle d'Aboville souhaite lui donner la parole en premier lieu : il est important de l'entendre elle-même expliquer ses propositions de programmation de services. On ne peut pas considérer que l'ensemble des participants a lu le document avec la même attention. Le déroulé de la journée est maintenu. Un temps d'échange en groupe complet est tout de même prévu suite à la présentation de Véronique Granger et avant de se séparer en sous-groupes.

### **Esquisse de propositions de services innovants. Présentation de Véronique Granger.**

Les propositions de Pro-développement ont été transmises aux participants une semaine avant le séminaire, par internet (lien envoyé sur boîtes individuelles et fichier disponible sur le blog collaboratif affinitiz). Les synthèses des deux études de diagnostic (étude qualitative BVA et Parcours commentés) ainsi que la synthèse de ces propositions sont données aux participants en version papier.

La projection permet d'approfondir ces thèmes. Il s'agit de la même présentation que celle diffusée au comité technique. Elle est mise en ligne dans les jours suivant le séminaire sur le blog collaboratif affinitiz.

Au cours de la présentation, Véronique Granger répond à plusieurs questions ou demandes d'éclaircissement. Certaines remarques sont formulées.

- « *Le Hub donne le tempo du Forum des Halles* ». Véronique Granger précise qu'il ne s'agit pas du tout d'ouvrir selon des horaires aussi étendus que le fonctionnement des transports en commun. Mais il faut

s'assurer que les services publics fonctionnent avec le Hub : escalators, toilettes, eau, vestiaires, service de co-voiturage ... On peut débattre ensuite de ce qui relève de ce type de 'service public' ou non.

- Lorsque l'on parle du rôle de la bibliothèque aux Halles, on exclue de la réflexion la BPI du Centre Pompidou, qui constitue un équipement à part. Elle est saturée, sur fréquentée, devenue de fait une bibliothèque universitaire, fréquentée par une proportion très forte de personnes diplômées d'un BAC + 5.

La bibliothèque des Halles doit aussi être un équipement à part, qui ne s'embarrasse pas des distinctions équipement de proximité / équipement métropolitain. Cette bibliothèque doit présenter une offre de lecture publique très large. Elle doit faire une place royale aux enfants, et pas uniquement à ceux du quartier. Elle doit devenir le lieu et le support de la vie de réseaux collaboratifs.

- Les services proposés aux voyageurs, ou aux personnes qui transitent (bains-douches, vestiaires séchants, consignes, sous-vêtements de rechange ...) correspondent à ceux que l'on trouve dans le concept italien d'Hôtel de jour, défendu par l'association Glob'Halles pour les Halles, lieu d'échange et de transit.
- Un participant souligne que lorsque l'on réfléchit à ces propositions, il ne faut pas oublier qu'elles s'intègrent dans un quartier, une ville et dans un ensemble cohérent de politiques publiques qui peuvent venir soutenir ou renforcer les initiatives aux Halles. Lorsque l'on parle toilettes publiques, il ne faut pas oublier que la Ville travaille au remplacement des sanisettes gratuites sur l'ensemble de Paris et selon un plan cohérent. Pour parler transports et retour chez soi la nuit, il faut bien-sûr intégrer le fonctionnement du Noctilien à la réflexion.

*Une fois la présentation terminée, les participants font part de questions ou de remarques.*

La discussion porte pour une part sur la question de **la sécurité aux Halles** une fois le projet réalisé. Quel rôle régulateur de la police envisage-t-on ? Y compris pour remédier au sentiment d'insécurité. Aujourd'hui, la sécurité est-elle assurée dans les espaces souterrains qui voient défileur autant de milliers de personnes ? Plusieurs participants connaissant le fonctionnement actuel sont rassurants et assurent que les professionnels que sont la police, les pompiers et le personnel RATP (GPSR – groupe de protection et de sécurité des réseaux) sont compétents et conscients des enjeux. André Laborde (GIE Forum des Halles) précise qu'il existe au premier niveau une centrale d'action commune et un espace de crise qui permet aux différents corps de se coordonner. Les exercices communs existent, organisés par la Préfecture et réunissant les Pompiers, la police et le centre commercial. Bruno René-Bazin (La Clairière) souligne quand à lui qu'il faut bien prendre en compte le triptyque prévention / médiation / sécurité. La prévention, c'est le rôle d'associations comme La Clairière ou les Captifs la Libération.

Elisabeth Bourguinat fait part d'une anecdote qui montre à quel point la **clarification du statut des espaces** privés et publics est une priorité aux Halles. Au mois de décembre, l'association Accomplir a distribué des tracts à la sortie de l'escalator Lescot, au niveau de la rue, entre 8h30 et 9h du matin, soit avant même l'ouverture des commerces. Vers 9h est arrivé un vigile de la société Sécuritas qui a demandé aux membres de l'association de s'éloigner de l'escalator et d'aller au-delà de la limite de l'emprise du bâtiment (définie par le toit) en expliquant que sous le toit il s'agissait d'un « espace privé ». Informée de cet incident, la direction du Forum a convenu qu'il s'agissait bien d'un espace public, et expliqué que le vigile devait assurer la fluidité de la sortie de l'escalator pour des raisons de sécurité incendie, durant toute la durée d'ouverture du site (amplitude horaire RATP). Cet incident inquiète d'autant plus que le toit dans le nouveau projet sera très important : le risque est fort que l'ensemble du site soit privatisé et soumis à des normes régulatrices puissantes.

Véronique Granger souligne que sa proposition de mise en place d'un **groupe de médiation** sur le site implique une réelle coordination, à la fois pour ce qui concerne la sécurité du site (pompiers, RATP, police ....) mais aussi

pour sa gestion au quotidien. Ainsi, on peut imaginer que chaque nouveau vigile soit formé systématiquement par le groupe de médiation, pour qu'il puisse intégrer la notion d'hospitalité, comprendre le statut et le rôle de chaque espace, et ainsi assurer la sécurité des lieux en évaluant chaque situation au plus juste.

Dylan Boutiflat (Maison des associations du 1<sup>er</sup>) indique qu'une expérience de médiation très positive existe à Paris, dont il serait possible de s'inspirer. Il s'agit du GIPS, groupement interbailleurs de protection et sécurité. Le groupe intervient en pieds d'immeuble pour dialoguer avec les jeunes et réduire les points de crispation.

Plusieurs participants souhaitent aborder la question de la **mixité sociale**. Véronique Granger parle de « proximité sociale ». C'est un enjeu aux Halles. Plusieurs participants s'interrogent : le diagnostic de l'étude n'a-t-il pas tendance à gommer les différences entre les usagers et à faire abstraction des tensions qui existent de fait sur le site ? Il faut poser la question des moyens qu'on se donne pour que se produise un peu de mixité sociale. Pourquoi certains jeunes tiennent-ils les murs ? Ne serait-ce pas parce qu'on ne reconnaît pas qu'ils ont des attentes différentes, et donc que rien ne leur est offert qui leur soit accessible. Le prix du simple café est rédhibitoire aux Halles. Régis Clergue-Duval rappelle que Mme Trostiansky a récemment donné son accord pour que soit approfondie la réflexion proposée sur l'installation d'un café social aux Halles.

Plusieurs interventions portent sur la participation des commerçants à la régie culturelle qui serait mise en place. Les commerçants sont de fait un acteur majeur du site. Doit-on les exclure et se priver de ce partenaire ? André Laborde, GIE Forum des Halles, souligne que les commerçants ont toujours à cœur de faire des animations de qualité.

*Les participants se répartissent en sous-groupes, pour formuler des avis sur les propositions de programmation de services. Au terme du déjeuner, les membres du comité technique arrivent et les groupes sont invités à exprimer devant eux les avis qu'ils ont formulés.*

Gwenaëlle d'Aboville présente les membres du comité technique ayant rejoint le séminaire :

- Paul Coiron, chef de projet pour les Halles à la RATP,
- Julien Neiertz, conseiller d'Hamou Bouakkaz, adjoint au maire de Paris pour la démocratie locale et la vie des associations,
- Amandine Rambert, cabinet de Pierre Mansat, adjoint au maire à *Paris-Métropole* et à la coopération territoriale,
- Renaud Paque, cabinet d'Anne Hidalgo, adjointe au maire de Paris pour l'architecture et l'urbanisme,
- Benoit Etienne, cabinet de Christophe Girard, adjoint au maire à la culture.

## **Interventions des groupes**

**Groupe 1.** Anne René-Bazin est rapporteur pour le premier groupe. Ce groupe est composé de membres réguliers de la concertation aux Halles et d'une participante aux focus-groupes de BVA. Le groupe souligne en remarque préalable, d'une part, à quel point l'approche francilienne est intéressante et offre une perception large des Halles ; il propose même d'élargir à une approche européenne. D'autre part, ils considèrent que Les Halles doivent être un lieu d'innovation par excellence, sous toutes ses formes et en particulier d'un point de vue environnemental.

Ils expriment ensuite 3 avis principaux.

- *Les Halles comme lieu de mixité et de proximité, avec un triple caractère symbolique, culturel et social, dans un esprit de mutualisation (régie culturelle, à l'image de l'ex auditorium). La bibliothèque pourrait être ce lieu de mixité et d'échange. Dans cet esprit de mixité, il faut prêter une attention particulière aux personnes sourdes particulièrement présentes aux Halles.*
- *Prévoir un pôle d'information, qui fonctionne comme un signal et un symbole. Un lieu symbolique pour les touristes (infos principales sur les sites, les horaires, l'orientation), un lieu culturel pour tous les Franciliens (infos sur les manifestations culturelles dans la métropole), un lieu social pour les Parisiens (infos sur l'accès au droit, les services sociaux et l'aide). Ce lieu est nécessaire dans la Canopée et il devrait sans doute aussi trouver une déclinaison en sous-sol.*
- *Renouveler les commerces plutôt qu'augmenter les surfaces commerciales! notamment lorsque cela se fait au détriment de l'auditorium, équipement tant regretté. Il faut conserver le dimanche pour l'animation culturelle (cinéma, café, librairie, bibliothèque, café littéraire ...) pour attirer un public différent.*

Le groupe s'interroge en conclusion sur les outils pour mettre en œuvre les orientations très qualitatives proposées par Véronique Granger et débattues pendant cette journée de séminaire. Comment faire pour que ces initiatives durent dans le temps ?

**Groupe 2.** Hélène Audrerie est rapporteur pour le deuxième groupe. Ce groupe est composé à la fois de membres réguliers de la concertation aux Halles et de participants aux focus-groupes BVA. Le groupe exprime deux avis principaux.

- *La bibliothèque / médiathèque doit être un lieu innovant fonctionnant à l'échelle métropolitaine comme locale. Ce doit être un lieu de proximité, d'échange, de rencontre et de citoyenneté, avec des ateliers notamment organisés par des citoyens ou des associations volontaires.*
- *Localiser aux Halles un centre sanitaire, médical et d'urgence. Il doit être présent dans les espaces RATP, commerciaux et publics, calé sur les horaires du hub, accessible à l'ensemble des usagers du site.*

**Groupe 3.** Elisabeth Bourguinat est rapporteur pour le troisième groupe. Ce groupe est composé de membres réguliers de la concertation aux Halles et d'un participant aux focus-groupes de BVA. Le groupe exprime globalement son accord avec les propositions émises par Véronique Granger mais souhaite revenir sur différents points.

- *L'hospitalité. L'accessibilité, l'accueil dans la salle d'échange, l'orientation, l'usage de codes sensitifs plutôt que la signalisation ... des propositions pertinentes et importantes. Pour renommer les sorties du forum par rapport à la surface, le groupe formule ses propositions : Porte Beaubourg, Porte des Innocents, Porte du Pont Neuf, Porte de la Bourse de commerce, Porte Saint Eustache, Porte Montorgueil, Porte Rambuteau. Les toilettes publiques doivent être localisées certes dans les sous-sols mais aussi en surface. Pensez aux riverains ! Les sanisettes sont trop souvent cassées ou fermées à 20h. Les médiateurs doivent être sur place, assurer une présence physique sur site. La formation des vigiles est une proposition importante. L'hospitalité, c'est aussi l'hospitalité faite aux SDF dans ce quartier où ils sont présents depuis des années. Il faut mieux les prendre en compte dans cette réflexion. Concernant les jeunes, il est dommage d'avoir abandonné la proposition de CIDJ ou d'antenne jeune car cela aurait été complémentaire des cultures urbaines.*

- *Espaces privés / espaces publics.* Le groupe partage complètement l'analyse de Véronique Granger. Il est tout à fait indispensable de mettre en place une régie culturelle. Les commerçants doivent en faire partie.  
Que faire des SDF qui n'ont pas d'espace privé ? Où vont-ils, alors qu'aujourd'hui l'espace public n'est pas respecté comme tel ?  
Il est indispensable de permettre qu'aux Halles puissent se dérouler des débats publics, dans un espace qui s'appelle le forum ! Cela nécessite qu'on puisse se réunir comme à l'occasion de ce séminaire, avec une table, des chaises, des micros ...
- *Esthétique du temps, silence.* Il faut respecter le rythme du quartier, les temps de silence, le dimanche et le soir. Il ne faut pas ouvrir les commerces le dimanche, ni avant 10h le matin. Respecter cette journée de répit permettrait aussi d'investir la Canopée sans gêner les commerçants, avec une programmation à l'image de ce qui se faisait avant la destruction des pavillons Baltard.  
Le groupe s'accorde avec Véronique Granger pour dire que l'animation ne doit pas devenir envahissante et tout saturer.  
Il faut des temps et des lieux de repos aux Halles. Or la Canopée, sous le toit, pourrait-elle être ce lieu, alors que c'est la Place Basse qui aujourd'hui est un lieu de pause - notamment parce qu'elle est à l'air libre ? Et pensez à la place René Cassin, lieu de repos par excellence dans le quartier, qui doit être préservée et valorisée comme tel.
- *Enfants, familles.* C'est une bonne nouvelle d'entendre qu'on cherche à leur faire une place. Alors il faut mettre l'accent sur les enfants dans la bibliothèque en valorisant le savoir faire de la bibliothèque enfants actuelle.  
Si la bibliothèque devient un équipement métropolitain, alors il faudra prévoir une carte coupe-file pour les riverains ! Comment les personnes âgées qui se rendent actuellement à la bibliothèque d'arrondissement se retrouveront-elles dans un nouvel équipement ouvert à l'ensemble du flux d'usagers ?  
La proposition de halte garderie exploitant les ressources des Halles est une très bonne idée.  
Dédier un lieu au hip-hop va dans le sens d'un public déjà dominant aux Halles. Ne contribue-t-on pas ainsi à la ségrégation et à la segmentation ? Ne peut-on pas envisager plutôt un espace de diffusion mutualisé pour l'ensemble des publics ? On pleurera toujours l'auditorium ...

**Groupe 4.** Michèle Collin est rapporteur pour le quatrième groupe. Ce groupe est composé de membres réguliers de la concertation aux Halles. L'intervention du groupe décline la thématique : *offre culturelle vs. animation.*

- *Espaces privés et publics.*  
Il faut absolument mettre fin à la confusion espaces publics / espaces privés.  
L'hôtel de jour doit rester un lieu ouvert pour tous.  
L'idée générale de confort est majeure. Le confort de l'espace public est d'autant plus important qu'un certain nombre de personnes ne s'y sentent pas accueillies.  
Il faut permettre à un lieu de proposer un café à tarif correct. L'idée d'un café social /club à troquer contre le café littéraire est à approfondir.
- *Comment favoriser la proximité sociale ?*  
Il est étonnant que l'étude ne propose pas d'analyse en termes de conflits et de divergences d'intérêts, alors même que les Halles présentent ce type de problématique.  
Il faut former les vigiles à l'accueil des populations pour que puisse exister l'hospitalité aux Halles.  
Il faut trouver des lieux de mutualisation qui permettent de faire des réunions, des rencontres.
- *Permettre l'expression de créativité métropolitaines.*

Les cultures urbaines ne correspondent pas à l'idée développée dans le concept de Forum des créativités métropolitaines. Il s'agissait avec cette idée de proposer un lieu où l'on puisse organiser des débats, écrire... un lieu mixte. La métropole est déjà là, avant les institutions. Ce lieu aurait pu montrer la culture métropolitaine et faire intervenir des personnes qui n'interviennent pas habituellement aux Halles.

## **Echange avec les membres du comité technique**

*Suite à l'intervention des groupes, les membres du comité technique prennent la parole tour à tour. Les participants leur répondent ensuite. Les échanges sont retranscrits ici de manière thématique.*

### **Les personnes SDF**

Véronique Granger, Pro-développement, rappelle que la question des personnes SDF avait été écartée du champ de la présente étude, puisqu'elle devait faire l'objet d'une étude spécifique. Toutefois, elle rappelle que les SDF ont participé aux parcours commentés, et elle considère que la réflexion les prend en compte. En effet, ils sont intégrés lorsque l'on parle d'accessibilité totale, d'hospitalité... : bon nombre de propositions sont englobantes.

Elisabeth Bourguinat rappelle que l'étude spécifique aux SDF a été abandonnée. Elle reconnaît que les propositions de Pro-développement peuvent concerner les SDF mais estime pour sa part que les propositions englobantes ne suffisent pas quand il s'agit des SDF. Ce qui vaut pour tout le monde, ne vaut pas pour les SDF : l'expérience montre qu'ils sont de fait exclus de beaucoup de lieux théoriquement ouverts à tous. Il est nécessaire de faire de la discrimination positive vis-à-vis de ces personnes.

Mary Senkeomanivane, Ville de Paris, rappelle la réunion qui a eu lieu avec Olga Trostiansky, (adjoite chargée de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion), qui a pris en compte la nécessité d'élaborer un projet social aux Halles.

### **La bibliothèque aux Halles**

Renaud Paque, cabinet d'Anne Hidalgo, prend acte du fait que la bibliothèque aux Halles est un équipement particulier, spécifique et qu'il doit conserver une dimension de proximité tout en répondant à sa nature métropolitaine. L'étude sensibilise à ce projet et il y a matière à innover.

Benoit Etienne, cabinet de Christophe Girard, constate que les discussions ont beaucoup porté sur la proposition d'un projet innovant pour la médiathèque au sein de la Canopée. Dans le schéma actuel de la Ville de Paris, un tel équipement constituerait un changement radical. Le fait de donner une dimension métropolitaine à l'équipement de lecture publique aux Halles nécessite de repenser son fonctionnement : personnel, horaires d'ouverture, flux des publics et des documents... Il faut donc travailler pour faire aboutir une proposition d'une telle ambition. Le cabinet de Christophe Girard est volontaire pour engager cette réflexion. Aux Halles, si l'on peut aller assez vite sur la dimension architecturale de la bibliothèque, il faut en revanche ouvrir le chantier de sa gestion par le personnel. Il doit donc y avoir des discussions avec les représentants du personnel des bibliothèques. Il rappelle que ces bibliothèques fonctionnent en réseau. Elles constituent l'équipement culturel préféré des Parisiens et Franciliens (7 millions de visiteurs par an à Paris). A Paris, les derniers équipements de lecture publique ont été conçus comme des lieux de vie et de rencontres : des salons de lecture existent dans toutes les nouvelles bibliothèques, des ateliers ludiques, des animations nombreuses sont mises en œuvre ... Les nouvelles bibliothèques intègrent également la problématique de l'accessibilité et de l'accueil des PMR et handicaps. On parle maintenant de médiathèques au lieu de bibliothèques : c'est une question de vocabulaire,

car l'ensemble des équipements intègrent les nouveaux supports CD, DVD, numériques ... Aux Halles, la médiathèque existante demeurerait, en parallèle de la nouvelle bibliothèque.

Bolewa Sabourin, association LOBA, propose de renforcer le caractère innovant et métropolitain de la bibliothèque des Halles, en permettant aux usagers d'emprunter les ouvrages grâce à leur titre de transport, comme on peut le faire pour Vélib. Ainsi, ce n'est plus le lieu de résidence qui donne accès à la bibliothèque, mais la fréquentation du réseau de transports. Il fait remarquer par ailleurs que, selon les horaires et en fonction de leur amplitude, la bibliothèque accueillera différents publics, locaux et métropolitains. L'ouverture le dimanche permet de redonner une dimension locale à l'équipement puisque les commerces sont fermés. En soirée, les habitants du quartier seront plus nombreux que les Franciliens de retour chez eux. Il propose en outre d'éviter de prévoir des espaces de travail dans la bibliothèque, pour ne pas reproduire le phénomène de Beaubourg qui est un lieu d'étude. Cela ferait perdre la dimension de lecture, d'animation culturelle... Enfin, cette bibliothèque pourrait proposer des animations culturelles ouvertes aux associations, en lien avec la vocation du lieu.

Dominique Goy-Blanquet, association Curiositas, signale qu'elle s'est déjà prononcée en faveur d'une ouverture la plus large possible de la bibliothèque en termes d'horaires. Elle rappelle également que la bibliothèque est d'abord un lieu de lecture et que les animations ont été amenées dans les bibliothèques pour faire venir les jeunes vers les livres, et non l'inverse : l'événement ne doit pas devenir une fin en soi. Elle reste songeuse quand elle entend cette insistance sur la place de l'animation, le mouvement, la rencontre, alors que ce sont des lieux de lecture d'abord, donc de silence.

Gilles Pourbaix, association Accomplir, ajoute qu'il a été prévu lors des réunions de concertation que la bibliothèque présente un espace dédié aux sourds. Cela permettrait de constituer un pôle dédié, en complément du projet « chant-danse des sourds ».

### ***Le projet des cultures urbaines***

Mary Senkeomanivane, signale qu'une réunion est prévue en janvier avec le cabinet de Bruno Julliard sur le projet des cultures urbaines. Elle permettra de présenter les objectifs du lieu, le fonctionnement des espaces du pôle, et d'en discuter. Gwenaëlle d'Aboville demande que les débats portant sur ce sujet soient reportés dans la mesure du possible à cette réunion. Pierre Grenet demande qu'à cette occasion soient apportées des précisions sur le « pôle d'arts vivants », terme apparaissant dans l'invitation et qui ouvre des perspectives : qu'est ce que cela recouvre ?

Renaud Paque rappelle que l'idée de centre dédié aux cultures urbaines - et pour être plus précis au hip hop - est issue de la concertation. La programmation a un temps souffert de son manque de clarté. Après plusieurs étapes, il y a eu un choix politique et de programmation permettant de travailler sur un thème défini, trouvant logiquement sa place aux Halles, dans une relation avec la métropole. De son point de vue, cette évolution n'est pas défavorable aux habitants et associations, au regard de l'ancien projet d'auditorium. En effet, cet auditorium aurait été largement préempté par le conservatoire.

Pierre Grenet, Parole des Halles, rappelle que la dimension métropolitaine a été intégrée dans le processus de réflexion aux forçeps. Finalement l'équipement innovant qui doit donner du sens à l'ensemble du projet - le pôle des cultures urbaines - ressemble un lieu alibi et ne règle pas la question métropolitaine. Parler de hip hop paraît encore plus restrictif que le terme de « cultures urbaines ». Pour lui, le seul lieu d'accueil large du public ne doit pas être confisqué par un public spécifique. La dimension métropolitaine constitue au contraire la possibilité d'une ouverture à plusieurs types de publics. Il espère que la salle associée au lieu de hip hop sera un lieu plus ouvert pour des événements pris en charge par des associations. Le fait que ce puisse être coordonné par une régie lui semble essentiel pour éviter de recréer un ghetto, risque souligné dans les études.

Dominique Goy-Blanquet, association Curiositas, regrette également le caractère restrictif de cet équipement. L'intervention de son groupe dans le séminaire portait sur la créativité et la création. Ce projet n'y répond pas.

Bolewa Sabourin, association LOBA, rappelle que le hip hop ne concerne pas seulement les jeunes. Il existe d'autres centres culturels spécialisés dans Paris, par l'exemple l'opéra Bastille : pourquoi cette spécialisation là ne choque-t-elle pas, alors qu'on reproche au hip-hop de constituer un ghetto ? Pourquoi pas le Hip Hop aux Halles : il n'y a aucun lieu qui existe pour cette pratique.

Gilles Pourbaix considère que la création d'un centre dédié aux cultures urbaines ne répond pas à la question métropolitaine. Il rappelle sa proposition de CIDJ, équipement s'adressant aux jeunes, n'ayant pas nécessairement besoin d'une surface importante. Il pourrait prendre la place d'un commerce ! C'est une question de volonté politique.

Renaud Paque tient à rappeler que le projet de la Canopée a connu des changements mais n'a pas évolué en termes de proportion entre les surfaces publiques et les commerces : l'équilibre demeure à 60% de surfaces dédiées aux équipements et 40% aux commerces. La suppression de l'auditorium s'est faite notamment au profit des espaces du conservatoire.

### ***Un espace mutualisable, accessible aux associations***

Renaud Paque rappelle qu'il avait été précisé qu'une salle du pôle cultures urbaines pourrait être mutualisée et attribuée selon certains créneaux aux associations pour organiser des réunions ou des performances. Il s'agit d'une salle située dans l'aile nord, au premier étage et au centre, et qui appartient au « pôle » cultures urbaines.

Les associations participant habituellement à la concertation l'apprennent : elles n'ont pas le souvenir que cela ait été dit.

Renaud Paque précise que Anne Hidalgo avait expliqué les modifications dans le projet « cultures urbaines » : une salle y est prévue qui peut servir de salle de réunion, d'une capacité de 100 à 150 personnes assises. Elle peut être utilisée par le conservatoire, les cultures urbaines, la bibliothèque, les associations. On peut imaginer, dans le cas d'une régie assurant l'animation culturelle des débats, de consacrer des créneaux aux associations... C'est un projet commun global et collectif à définir, tout en considérant que la salle ne sera pas disponible 7 jours sur 7.

### ***Une régie culturelle***

Renaud Paque accueille positivement l'idée d'une régie pour mutualiser les actions, et réunir les différents équipements des Halles. De son point de vue, cette régie doit être maîtrisée par la puissance publique, de manière à maîtriser la programmation. Le commerce a sa place, il appartient à l'identité des Halles. Mais le « public » doit avoir la main.

Régis Clergue-Duval, Glob'Halles, estime que la notion de mutualisation est importante. A la régie, il préférerait un GIP, et il y intégrerait la RATP, les associations, l'UGC, la Fnac... il propose de mettre en place un groupe de réflexion autour de ce projet avec des partenaires, dès maintenant, parallèlement à la concertation.

Dominique Goy-Blanquet, Curiositas, estime que la maîtrise par la Ville est nécessaire mais qu'il faut trouver les conditions d'indépendance et de qualité de la programmation. Il ne faudra pas qu'il y ait seulement des représentants d'associations de commerçants et d'acteurs culturels de la Ville mais qu'on puisse aussi faire appel à des créateurs, des écrivains...

### ***Le point Santé***

Hélène Audrierie, participante aux focus-groupes BVA, estime qu'un « point santé service » pourrait offrir des services aux usagers : consultations médicales, laboratoire d'analyses... et conviendrait aux riverains ainsi qu'aux métropolitains. Cela existe aujourd'hui à la Défense.

Véronique Granger rappelle que cette proposition avait été mal accueillie lors des focus groupe. C'est une information mais cela n'empêche pas de la retenir.

Paul Coiron, RATP, précise qu'il existe déjà une installation des premiers secours et pompiers dans la salle d'échange.

Bolewa Sabourin, LOBA, estime que la fonction première d'un tel lieu serait de rassurer, et non de soigner. Il faudrait améliorer la visibilité de l'équipement existant.

### **La présence des sourds aux Halles**

Françoise Filoche, conseil de quartier des Halles, rappelle que les sourds sont historiquement présents dans le quartier, notamment à travers la présence d'équipements à proximité (école rue Thérèse et collège). Ce handicap est mal vu. Les sourds dérangent notamment parce qu'ils sont bruyants. On est confronté à une forme de rejet social, auquel il faut répondre en favorisant autant que possible la communication entre les personnes sourdes et entendantes. Il faut donc que le projet destiné à ce public soit maintenu, et qu'il tienne compte du projet des habitants.

Les membres du comité technique affirment que le projet d'équipement pour les personnes sourdes et malentendantes est maintenu.

### **L'hospitalité**

#### **- Mixité**

Julien Neiertz, cabinet de Hamou Bouakkaz, note qu'un consensus se dégage sur les questions du vivre-ensemble : il faut favoriser la cohabitation, la rencontre. Certaines propositions rejoignent et interrogent les réflexions actuelles de la Ville, qui réfléchit notamment à la mise en place d'une université populaire de la citoyenneté active mais aussi, avec Pierre Mansat, à la mise en réseau des acteurs de la démocratie locale dans la métropole.

Régis Clergue Duval, Glob'Halles, définit la mixité par la présence de différents types de populations en un lieu d'intermédiation entre ces personnes. Davantage que la disparition de l'auditorium, il regrette pour sa part les deux halls de la Canopée qui aurait pu être des lieux de mixité sociale. Il propose maintenant que l'accent soit mis sur l'incarnation des services, qui a une dimension symbolique soulignée par Véronique Granger : il doit y avoir un lieu, non lié à un équipement, qui réponde à plusieurs publics. Un lieu symbolique, culturel, social – qui dise « Bonjour ici Paris » - sous la Canopée. Cet équipement peut prendre la forme d'un comptoir, d'un bureau type RATP, peu importe. Il doit être séduisant et apporter de l'information.

#### **- Amplitudes horaires**

Véronique Granger rappelle la nécessité de distinguer clairement entre services publics et commerces : dans l'esprit, il ne s'agit pas de caler l'ouverture du centre commercial sur le rythme de la RATP mais le fonctionnement des équipements sur les rythmes du hub.

Renaud Paque rappelle que l'ouverture des commerces le dimanche n'est pas souhaitée par le Maire de Paris. Toutefois cette question n'est pas de la seule responsabilité des élus de la Ville, mais relève d'un cadre législatif national.

#### **- Salle des échanges**

Elisabeth Bourguinat demande quelles seront les surfaces disponibles dans la salle des échanges et quelles activités pourraient y avoir lieu ? Y aura-t-il la possibilité d'y tenir des événements informels telles que des concerts de chorale... ou cela posera-t-il des problèmes de sécurité ?

Paul Coiron, RATP, informe que l'enquête publique sur le projet transport commence le lundi 14 décembre 2009. La réunion publique a lieu le 20 janvier 2010. Des documents de communication sont en cours de distribution. Il souligne que la première fonction de la salle des échanges est la correspondance des voyageurs. La RATP a une volonté forte d'améliorer les conditions de confort et de repérage des voyageurs. Les services notamment commerciaux sont pour certains plébiscités. Des usages alternatifs peuvent être étudiés.

#### - **Accessibilité**

Amandine Rambert, cabinet de Pierre Mansat, note que la reconnaissance de la dimension métropolitaine des Halles se traduit par une forte exigence d'hospitalité et d'accessibilité. L'innovation d'un lieu culturel pilote, mais aussi la question de l'information à tous les niveaux, l'accessibilité et les services ... ces notions doivent être approfondies dans la suite de l'étude. L'hospitalité doit être le leitmotiv du projet pour la qualité des espaces publics.

Paul Coiron indique que l'hospitalité n'est pas un terme repris dans la terminologie RATP. Mais à travers son plan de développement durable c'est bien cela que l'entreprise souhaite développer. Les personnes à mobilité réduite y ont largement leur part. La RATP travaille sur l'ensemble des handicaps. Mais plus largement, l'accessibilité pour tous correspond notamment au projet de l'accueil : pourquoi ne pas imaginer un bureau d'accueil pour l'ensemble du site ? C'est une question à discuter avec l'ensemble des partenaires. Cela impliquerait de former des agents sur les différents usages du site.

#### - **Orientation/ signalétique**

L'amélioration de la signalétique semble nécessaire à tous les participants. Il faut savoir dès la salle d'échange où l'on va, où l'on sort. Paul Coiron informe que la réflexion sur la signalétique va débiter avec la SEM ParisSeine sur l'ensemble du site pour permettre une cohérence : comment rejoint-on les équipements depuis la gare, et depuis la surface, les lignes de RER et de surfaces ?

Elisabeth Bourguinat fait remarquer qu'effectivement, on ne fait pas coïncider la carte mentale du sous-sol et de la surface. Il y a beaucoup d'informations à donner. Elle pose également la question de la numérotation des sorties, et propose qu'on s'appuie sur les monuments plutôt que d'indiquer de simples chiffres.

#### - **Toilettes publiques**

Les participants soulignent que Véronique Granger propose que les toilettes publiques soient nombreuses et constituent un réel service. Mais les évolutions du projet inquiètent : plus de toilette dans Canopée, où sont les toilettes en surface ? Renaud Paque reconnaît qu'avec la question des toilettes publiques, on est confronté à des paradoxes. La Ville de Paris souhaitait que des toilettes publiques soient localisées dans la Canopée mais la Préfecture a demandé leur suppression pour des raisons de sûreté (risques terroristes.)

#### - **Clarification des statuts des espaces privés et publics**

Renaud Paque précise que la répartition des espaces publics et privés est l'objet de discussions avec Unibail. Le comportement des vigiles est quelque chose qui doit se clarifier avec le nouveau projet. Les règles ne doivent être plus être l'exception, elles doivent être réinstaurées, et l'idée de formation des vigiles est à retenir.

#### - **La médiation**

Elisabeth Bourguinat considère que la médiation doit se concevoir dans un continuum avec la police. Il y a les CRS, la police, les médiateurs etc. Dans cette chaîne, tout le monde doit travailler ensemble. L'échelle doit être large, a priori sur l'ensemble du territoire piétonnier. Cette médiation doit également prendre en charge l'ensemble des usages du quartier, dont les terrasses. Elle souhaite qu'on fasse de ce quartier une vitrine du vivre ensemble, à tous les niveaux, ce qui est très ambitieux.

Bruno René-Bazin, association La Clairière, rappelle que sur un lieu aussi vaste, il y aura toujours des problèmes qui relèvent de la médiation. Il souhaite rappeler la distinction entre prévention et médiation. La Clairière restera

dans le forum. La médiation dans le forum doit comporter tous les acteurs du forum, pas seulement les acteurs sociaux : les commerçants comme la RATP... il pose donc la question de la structure de médiation. La police, les pompiers doivent notamment en faire partie, et il note qu'il n'y a pas d'avancées sur ce point du projet. Il conclut sur un ton humoristique, en estimant qu'on a toujours l'impression, lors de ces réunions, que tout Paris voudrait être sous la Canopée tant ce lieu est attirant. Il rappelle qu'il y a des endroits autour du forum et que tout ne peut pas y figurer.

Gwenaëlle d'Aboville clôt la séance, en précisant les modalités de restitution du séminaire, et le calendrier de travail de l'étude. La prochaine réunion se déroulera au mois de février. Les participants sont remerciés pour leur participation à cette journée.

### **Participants au séminaire du 12 décembre 2009**

Françoise Filoche, Conseil de quartier des Halles  
Michèle Collin, CNRS  
Pierre Grenet, Parole des Halles  
Evelyne Panato, Maison du geste et de l'image  
Hélène Audrerie, participante au focus-groupe BVA riverains  
Elisabeth Bourguinat, Bachioues Bouzouks  
Barbara Blot, Amicale des locataires du 118 rue Rambuteau  
André Laborde, GIE Forum des Halles  
Bruno René-Bazin, La Clairière  
Anne René-Bazin, Solidarités nouvelles pour le logement  
Pierre Gros, Syndicat CFE-CGC UD 75  
Halima Belalia, Conseil de quartier Saint Merri  
Benard Dubois, association Mains Libres  
Bernard Blot, Amicale des locataires du 118 rue Rambuteau  
Dominique Goy-Blanquet, Curiositas  
Camille Gardesse, IUP  
Gilles Pourbaix, association Accomplir  
Annie Gillat, participante aux focus groupes BVA voyageurs  
Régis Clergue-Duval, Glob'Halles  
Stéphane Bauer, participant aux focus-groupes BVA riverains  
Simon Harris, participant aux focus-groupes BVA jeunes  
Dylan Boutiflat, Maison des associations du 1<sup>er</sup>.  
Bolewa Sabourin, Président de l'association LOBA  
Mary Senkeomanivane, Ville de Paris, Mission Les Halles  
Véronique Granger, Pro-développement  
Memia Belkaïd, Pro-développement  
Geneviève Guilmard, Ville Ouverte  
Gwenaëlle d'Aboville, Ville Ouverte

#### *Personnes ayant rejoint le séminaire pour le débat de l'après-midi :*

Renaud Paque, cabinet de Anne Hidalgo, adjointe au maire à l'urbanisme  
Benoît Etienne, cabinet de Christophe Girard, adjoint au maire à la culture  
Amandine Rambert, cabinet de Pierre Mansat, adjoint au maire à Paris-Métropole et à la coopération territoriale  
Julien Neiertz, cabinet de Hamou Bouakkaz, adjoint au maire à la démocratie locale et vie associative  
Paul Coiron, RATP